



La CIMR enregistre une augmentation de 11,1 % de ses provisions techniques et confirme la pérennité de son régime

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, des mesures préventives entreprises par les autorités concernant les rassemblements et l'inquiétude légitime des adhérents eux-mêmes à se réunir, il a été décidé de tenir l'Assemblée Générale Ordinaire, rendez-vous annuel incontournable de la CIMR, **en webinaire** et de procéder au vote des résolutions par correspondance.

Réunis en Assemblée Générale Ordinaire **en webinaire**, les adhérents de la CIMR ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2019 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirment la pérennité du régime.

- La pérennité du régime de nouveau confirmée ;
- L'excédent d'exploitation de l'exercice, affecté à la réserve de prévoyance, s'élève à 6 222 millions de dirhams ;
- Progression de 11,1 % des provisions techniques à plus de 62 milliards de dirhams ;
- Des produits nets du patrimoine de 3 348 millions de dirhams, en progression de 10%.

Casablanca, le 19 juin 2020 - Les adhérents de la CIMR, réunis en Assemblée Générale Ordinaire **en webinaire**, tenue le vendredi 19 juin 2020, sous la présidence de Monsieur Khalid CHEDDADI, ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2019 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirment la pérennité du régime.

Les provisions techniques s'apprécient de 11,1% à 62 milliards de dirhams.

L'exercice 2019 a enregistré un solde de provisions techniques (réserve de prévoyance plus provision mathématique relative à la capitalisation et aux prestations échues et non payées) de 62 252 millions de dirhams, marquant ainsi une progression de 11,1% par rapport à l'année 2018.

Un excédent d'exploitation en évolution de 8,8%

Au 31 décembre 2019, la CIMR a enregistré un excédent d'exploitation de 6 222 millions de dirhams, à comparer à 5 720 millions de dirhams à la même période de l'exercice précédent, enregistrant une progression de 8,8 %.

Une progression de 4.3% des actifs cotisants

L'année 2019 a enregistré 531 nouveaux adhérents au profit de 6 582 affiliés. Par ailleurs, le nombre des affiliés à la CIMR a progressé de 4,8%, atteignant un effectif global de 699 606, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 375 469 et ayants droit, au nombre de 324 137.

Le nombre d'actifs cotisants a progressé de 4,3 % par rapport à 2018, dépassant largement l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution annuelle du nombre d'actifs sur le long terme à 1,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime.

En 2019, 180 621 personnes ont bénéficié d'une prestation de la part de la CIMR.

Un portefeuille estimé à 70,73 milliards de dirhams.

A fin 2019, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, se sont élevés à 3 348 millions de dirhams contre 3 044 millions de dirhams en 2018, enregistrant une hausse de 10%.

Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2019 à 70 738 millions de dirhams en valeur de marché.

Pérennité du régime confirmée

La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période. Les résultats du bilan actuariel ont été certifiés par le cabinet d'actuariat indépendant Mazars Actuariat.

Des projets porteurs de valeur ajoutée pour nos clients

En 2019, la CIMR a confirmé sa position en tant qu'acteur économique et social agile et innovant.

Précurseur de la transformation digitale, la CIMR poursuit sa lancée dans ce domaine à travers le déploiement de son application mobile « CIMRDIALCOM » pour le compte de ses allocataires sur les deux plateformes IOS et Android intégrant une solution innovante de reconnaissance faciale permettant la dématérialisation de la preuve de vie de ses retraités.

L'année 2019 a été également marquée par le lancement du projet de refonte du système d'information métier dans sa phase de cadrage. Les objectifs principaux de cette refonte sont d'aligner le système d'information de la CIMR avec ses orientations stratégiques, de

répondre de manière optimale aux besoins des utilisateurs internes et externes et d'introduire de nouvelles solutions technologiques.

Dans le même contexte, la CIMR a entamé l'implémentation du projet CRM ; le choix de la solution est établi et les développements spécifiques sont en cours. La CIMR vise à travers ce projet, l'amélioration de l'expérience de ses clients et prospects, la disposition d'une vision 360° et l'automatisation des process marketing et commercial.

A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une société mutuelle de retraite qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité.

La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2019, la CIMR comptait 6 800 entreprises adhérentes, 699 606 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 180 621 allocataires. Le montant total des contributions retraite de la CIMR s'élevait à 7 901 millions de dirhams et le total des pensions servies était de 4 438 millions de dirhams.